

Nos cultivateurs de blé ont au moins obtenu qu'on mette de l'ordre dans la vente du blé au Canada. Pourquoi les autres producteurs agricoles n'obtiendraient-ils pas une part de justice comparable? Pourquoi n'aurions-nous pas la parité des prix pour les produits qui sont consommés au Canada, et les versements d'appoint pour les produits que nous devons exporter?

Je ne vois aucun inconvénient à la dualité des prix pour le blé. Je ne vois aucun inconvénient à ce que les producteurs canadiens de blé soient traités équitablement en ce qui regarde le blé consommé au Canada. Pour leur assurer la parité des revenus, pourquoi ne leur accorderions-nous pas des versements d'appoint lorsque les prix mondiaux sont inférieurs à un certain niveau?

J'espère que le ministre nous expliquera pourquoi le gouvernement a abandonné et—je regrette d'avoir à le dire—a persuadé nombre des principaux porte-parole de l'agriculture au Canada à abandonner, eux aussi, le principe fondamental de la parité des revenus pour l'agriculteur canadien. Cela me crève le cœur quand j'assiste à une réunion de syndicats d'agriculteurs et que je me rends compte que ce mouvement, estimant qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, cède à l'opportunisme politique au lieu d'obtenir justice et de réclamer un régime équitable. Le mouvement agricole sacrifie à l'esprit de parti, au lieu de réclamer le respect des droits fondamentaux du cultivateur.

Si nous pouvons accorder la parité des revenus aux producteurs de lait nature au Canada—et j'espère que nous approchons de cet objectif en ce qui regarde les producteurs de blé—pourquoi ne l'accorderions-nous pas aussi aux producteurs de pommes de terre et aux fructiculteurs? Pourquoi importer des pommes de terre au Canada, quand nous sommes capables d'en produire à un prix économique? Il faut conclure à un manque de programme et à un manque d'organisation. Pourquoi les fraises devraient-elles être jetées à vil prix sur notre marché au détriment de nos propres producteurs de petits fruits?

On a mentionné la ferme familiale. J'ai déjà exprimé l'avis qu'une entreprise agricole familiale à bon rendement n'est pas une ferme de 18 acres comptant une couple de vaches, quelques poules pondeuses, un ou deux acres ensemencés de blé et deux ou trois porcs. Je donne tout mon appui à la ferme familiale à bon rendement, mais le gouvernement actuel ne fait absolument rien pour favoriser pareille entreprise en nous présentant des mesures qui prévoient quelques avantages pour les entreprises comptant 500

poules pondeuses. Le ministre s'y connaît assez en agriculture moderne pour comprendre que 500 poules pondeuses ne constituent pas une exploitation familiale rentable. S'il limite ses garanties à celles-là, tout ce qu'il fera, c'est de subventionner le producteur agricole peu compétent au Canada, prolongeant ainsi l'agonie de pareille ferme familiale. Nous sommes d'avis que la ferme familiale à bon rendement devrait être organisée de façon que le mari, la femme et les autres membres de la famille puissent récupérer leur mise de fonds, plus un pourcentage raisonnable de ce placement. Ils devraient, en outre, toucher un revenu qui soit comparable à celui des autres citoyens du Canada. Il est impossible d'atteindre cet objectif en restreignant la production, et j'espère que le ministre ne suivra pas l'exemple de son prédécesseur qui avait l'habitude, lors de ses déplacements dans tout le pays, de dire aux cultivateurs: «Si vous voulez obtenir de bons prix, il faut produire moins». L'ancien ministre de l'Agriculture était alors aussi mal avisé qu'il l'est à l'heure actuelle, dans son nouveau rôle où il se fait l'avocat de l'armement nucléaire. Le concept qui consiste à limiter la production afin de maintenir les prix, est une idée capitaliste dépassée, que les capitalistes eux-mêmes ne considèrent plus valable. Toutefois, le ministre de la Défense nationale, lorsqu'il détenait le portefeuille de l'Agriculture, s'est laissé prendre par ce concept. Quelle attitude inhumaine et contraire au sens pratique, quelle attitude typiquement tory! Le ministre actuel de l'Agriculture, contrairement à son prédécesseur, est né en Saskatchewan, et je sais qu'il a l'esprit quelque peu progressiste—les mots «conservateur-progressiste» peuvent, dans une certaine mesure, lui être appliquée—et j'espère qu'il ne poursuivra pas la ligne de conduite de son prédécesseur en annonçant à toutes sortes d'organismes agricoles, d'un bout à l'autre du pays, que s'ils veulent obtenir un traitement juste et équitable, il leur faudra produire moins et créer des pénuries, afin d'obtenir un meilleur rendement par unité.

Les observations du député de Peace-River m'ont fort intéressé. Je lui rappellerais que les cultivateurs de blé du Canada sont organisés. Même si je ne suis pas toujours d'accord avec ce qu'ils préconisent, ils ont fait de grands progrès depuis bon nombre d'années. Ils ont fait certains sacrifices, alors que d'autres domaines de l'agriculture canadienne n'ont même pas commencé à se rendre compte des possibilités qu'offrait l'organisation. J'espère que le ministre fera preuve d'une certaine initiative en ce qui concerne ces autres secteurs agricoles, afin de leur permettre de